

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois d'octobre 2024, s'est réuni au Palais des Congrès de DIGNE-LES-BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Année 2024  
Séance du 15 octobre 2024**

**N°01**

**Objet : Décision budgétaire  
modificative 2**

**Est nommé secrétaire de séance : Patrick VIVOS**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne (à partir du rapport n°5), ARENA Antoine (jusqu'au rapport n°27), AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BELMONTE Sylvie, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean-Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michèle, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n° 35), OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SERY Marie José, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas (à partir du rapport n°5), VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à MANENT Michel  
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à GRANOUX Nellie

**Etaient représentés :**

BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René  
BONNAFOUX Jeanine a donné pouvoir à DOMINICI Pascale  
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas (à partir du rapport n° 5)  
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à ACCIAI Bruno  
GONCALVES Gilles a donné pouvoir à PEREIRA Georges  
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
MOULARD Damien a donné pouvoir à SERY Marie-José  
PIERI Bernard a donné pouvoir à KUHN Francis  
SANCHEZ Pierre Bernard a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
SOLTANI Boulares a donné pouvoir à BLANC Michel  
TOUSSAINT Carole a donné pouvoir à BONDIL Marc

**Etaient excusés :**

AUZET Guy, BALIQUE François, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, BOGHOSSIAN Alex, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, ISOARD Christian, LAQUET Laura, PAUL Gilles, REBOUL Childéric, RICHAUD Véronique, RISSO Gilbert, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle

-----

**Le quorum est atteint.**

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur BONDIL Marc, rapporteur, expose ce qui suit :**

L'exécution du budget de l'exercice 2024 nécessite quelques ajustements.

Il est proposé la décision modificative suivante :

**Budget général :** Il convient d'ajuster les prévisions des opérations d'ordre (sans décaissement /encaissement) : hausse des crédits d'amortissement (en M57 on applique le prorata temporis) + intégration des travaux sur les digues réalisées pour le compte de PAA par le SMAB (digue des épinettes, digue du grand pont...). De même il convient de prévoir des crédits pour créances douteuses et d'enregistrer la cession d'un terrain sur la zone de Aiglun.

Pour les salaires, la prévision au budget ne laissant pas de marge et compte tenu des recrutements en cours, des postes vacants devant être pourvus avant la fin de l'année, ainsi que des remplacements de personnel (congés maternité notamment), il est prudent d'augmenter les crédits de 50 000€ par diminution des crédits alloués aux fluides. De même il convient de prévoir des crédits pour des admission en non-valeur des recettes anciennes et irrécouvrables pour 50 000 €.

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
040-13938-01 amortissements subventions transférables	25 000€	040-281838-01 Amortissement des immobilisations	100 000 €
041-217538-01 Intégration travaux SMAB	1 700 000 €	041-238-01 Intégration travaux SMAB	1 700 000 €
		024-01 Cessions immobilières (Aiglun)	48 000 €
		021-01 virement à la section d'investissement	- 123 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 725 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 725 000€</b>
<b>Exploitation</b>			
011-60612-0201 Electricité	- 101 000€		
68-6817-01 Provisions pour créances douteuses	49 000 €		
042-6811-01 Amortissements des immobilisations	100 000 €	042-777-01 dotations subventions transférables	25 000€
012-64111-0200 Salaires	50 000 €		
65-6541 Admission en non-valeur	50 000 €		
023- 01 Virement à la section d'investissement	-123 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>25 000€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 000 €</b>

**Budget Abattoir Digne :** il convient d'augmenter les crédits de personnel pour tenir compte de remplacements de personnel, en contrepartie de la hausse des recettes d'exploitation (notamment indemnités journalières et hausse de l'activité abattage) ainsi que de prévoir des provisions pour créances douteuses. Il convient aussi de tenir compte de la réduction de la subvention France Agrimer obtenue, les travaux étant inférieurs au montant prévisionnel.

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

BUDGET ANNEXE Abattoir Digne			
Dépenses		Recettes	
<b>Investissement</b>			
		13-1311 Subvention France Agrimer	-50 000 €
		16-1641 Emprunt	50 000 €
<b>TOTAL</b>	0 €	<b>TOTAL</b>	0 €
<b>Exploitation</b>			
012- 6411 Salaires	35 000 €	013-64198 Remboursements charges de personnel	15 350 €
68-6817 Provision dépréciation actif circulant	350 €	70-70611 Abattage bovins	20 000 €
<b>TOTAL</b>	35 350 €	<b>TOTAL</b>	35 350 €

**Budget Vaulouve** : il convient d'inscrire en recette d'investissement la subvention notifiée par le Conseil départemental 04 pour la station de pompage, de prévoir des provisions pour les créances douteuses ainsi que l'intégration des études de danger réalisées les années précédentes.

BUDGET ANNEXE VAULOUBE			
Dépenses		Recettes	
<b>Investissement</b>			
23-2313 Travaux	39 700 €	13-1323 Subvention CD04	40 000 €
		021 Virement à la section d'investissement	-3 300 €
041- 2138 Autres constructions	27 800 €	041- 2031 Frais études	27 800 €
		040-28158 Amortissement	3 000 €
<b>TOTAL</b>	67 500 €	<b>TOTAL</b>	67 500 €
<b>Exploitation</b>			
042-6811 Amortissement	3 000 €		
023- Virement à la section d'investissement	-3 300 €		
68-6817 Provision dépréciation actif circulant	300 €		
<b>TOTAL</b>	0 €	<b>TOTAL</b>	0 €

**Budget TUD** : les crédits de charges de personnel sont augmentés par diminution des crédits prévus en crédit -bail mobilier, les 2 bus hybrides ayant été acquis au comptant et non par crédit-bail. En outre il convient d'ajuster les crédits d'amortissement des immobilisations corporelles (écritures d'ordre).

BUDGET ANNEXE TUD			
Dépenses		Recettes	
<b>Investissement</b>			
2188 Autres immobilisations corporelles	10 000 €	040-28183 Amortissement des immobilisations	4 200 €
		040-28051 Amortissement des immobilisations	5 800 €
<b>TOTAL</b>	10 000 €	<b>TOTAL</b>	10 000 €
<b>Exploitation</b>			
012- 6411 Salaires	50 000 €		
011- 6122 Crédit bail mobilier	- 60 000 €		
042-6811 Amortissements des immobilisations	10 000 €		
<b>TOTAL</b>	0 €	<b>TOTAL</b>	

REÇU EN PRÉFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

**Budget Abattoir Seyne :** Il convient de prévoir l'amortissement de la subvention FEADER perçue pour les travaux sur l'abattoir. Ainsi que de « basculer » des crédits prévus en investissement pour l'achat de matériel en fonctionnement pour la remise en service des matériels existants, avant le démarrage de la DSP (délégation de service public).

<b>BUDGE ANNEXE ABATTOIR SEYNE</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
040-13917 Amortissement des subventions	6 000 €	021 Virement à la section d'investissement	-1 000 €
21-2188 Acquisition biens mobiliers	-7 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>-1 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-1 000 €</b>
<b>Exploitation</b>			
011-61558 Entretien réparation biens mobiliers	7 000 €		
023- Virement à la section d'investissement	-1 000 €	042-777 Amortissement des subventions	6 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 000 €</b>

**Sur les budgets Eau et Assainissement,** les crédits de travaux sont diminués pour :

- Augmenter les crédits des intérêts et du remboursement en capital de la dette suite à la réalisation de deux emprunts nouveaux,
- Enregistrer la dépréciation de valeurs dans le cadre de l'intégration des actifs des communes.

Le conseil d'exploitation de la régie de l'eau et de l'assainissement a donné un avis favorable sur le projet de décision modificative budgétaire ci-dessous lors de sa réunion du 18 septembre 2024.

<b>BUDGE ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
23-2315 Travaux	- 45 000 €	021 Virement de la section d'exploitation	- 33 000 €
16-1641 Emprunts	+ 12 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>- 33 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>- 33 000 €</b>
<b>Exploitation</b>			
023 Virement de la section d'investissement	- 33 000 €		
66-66111 Intérêts réglés à l'échéance	+ 12 000 €		
66-66112 Intérêts rattachement des ICNE	+ 6 000 €		
68-6817 Dotation dépréciations actifs circulants	+ 15 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

<b>BUDGE ANNEXE REGIE EAU</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
23-2315 Travaux	- 56 000 €	021 Virement de la section d'exploitation	- 41 000 €
16-1641 Emprunts	+ 15 000 €		
<b>TOTAL</b>	- 41 000 €	<b>TOTAL</b>	- 41 000 €
<b>Exploitation</b>			
023 Virement de la section d'investissement	- 41 000 €		
66-66111 Intérêts réglés à l'échéance	+ 17 000 €		
66-66112 Intérêts rattachement des ICNE	+ 9 000 €		
68-6817 Dotation dépréciations actifs circulants	+ 15 000 €		
<b>TOTAL</b>	0 €	<b>TOTAL</b>	0 €

Il est donc proposé :

- d'approuver la décision modificative ci-dessus.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité des suffrages exprimés pour 1 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Patrick VIVOS

PUBLIE LE : 05 NOV. 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20241015-01\_15102024